juin 2015

pourquoi tant de haine ?

ou... **quand la CFDT perd ses antibrouillards (et ses nerfs) !**

Qu'il y ait débat, voire polémique, entre organisations syndicales, ne nous fait pas peur. En effet, l'affrontement des idées peut être productif. Mais à condition de ne pas utiliser des arguments fallacieux comme le fait la CFDT. La montée en puissance de Sud-Solidaires dans les collectivités territoriales est peut-être une explication de ce comportement. En tous cas, cela ne peut que nous renforcer dans notre conviction d'agir encore et toujours dans l'intérêt des travailleurs et contre les politiques libérales d'austérité.

des affirmations mensongères

L'Union Régionale Interprofessionnelle (URI) de Bretagne a fait paraître en dernière page de sa revue "Action Bretagne" n° 311 de février-mars (consultable sur son site internet) un article intitulé "Section Conseil Général 35 La CFDT avance malgré le brouillard". Dans cet article, il est écrit : *"1999 semble bien loin. Cette année-là, la section CFDT implose sous les coups d'adhérents dissidents... Le syndicat Sud fait table rase du passé et prend le pouvoir autoritairement"*.

Ceux qui ont vécu cette période savent que tout cela est faux. En réalité, il y avait déjà longtemps qu'un grand nombre d'adhérents voulaient quitter la CFDT, notamment après les grèves de 1995 qui avaient vu cette organisation soutenir la réforme des retraites du gouvernement de l'époque. Mais les animateurs de la section ont tout fait pour que celle-ci ne se délite pas par des départs successifs. C'est pour cela qu'un débat interne long et démocratique a eu lieu sur les conditions de la sortie de la CFDT.

A l'issue de celui-ci, la totalité des membres du Conseil de la section, sauf un, décidait de quitter la CFDT. La grande majorité des 240 adhérents de la section confirmait cette décision lors d'une assemblée générale en juin 1999. Ensuite (mais seulement ensuite), il y a eu une période de consultation pour décider de l'adhésion à une nouvelle organisation.

Le choix s'est finalement porté sur Sud lors de l'assemblée générale du 30 novembre 1999.

Les quelques adhérents qui sont restés à la section CFDT ne l'ont pas fait fonctionner. Mais cela ne peut être imputé à Sud. Puis cette section a été réactivée quelque temps plus tard par des personnes qui n'étaient pas adhérentes en 1999.

le côté obscur de la force

La CFDT est vraiment mal placée pour parler d'autoritarisme. Ayant appris notre décision de quitter cette organisation, le syndicat CFDT Interco 35 et l'URI Bretagne envoyaient le 27 août 1999, en dehors des heures de travail, un commando d'une dizaine d'individus forcer nos locaux et emporter dossiers et matériel. Tout ceci avec l'accord du Président du Conseil Général de l'époque.

Prétextant avoir trouvé, dans les documents saisis, des preuves de malversations, la fédération nationale CFDT Interco et son syndicat local décidaient en 2000 de porter plainte contre nous pour détournement de fonds et recel en nous réclamant 115 000 € !

Nous avons donc subi 8 ans de procédures (auditions par la police judiciaire, par un juge d'instruction, tribunal correctionnel, cour d'appel) pour rien puisque la CFDT a été déboutée de tout. Comme le dit le jugement de la cour d'appel : *"les poursuites exercées du chef d'abus de confiance et de recel(…) sont donc dépourvues de tout fondement"*.

Sud, un syndicat bien implanté dans les collectivités territoriales

Pourquoi ressortir cette affaire 15 ans après ? Peut être parce qu'une ancienne responsable de la section CFDT des services départementaux est membre de la commission exécutive de l'URI CFDT. Plus sûrement parce que, comme nous le disions déjà en 2008, cette histoire est toujours d'actualité. En effet, la section Sud des services départementaux ne s'est pas contentée de se développer dans cette

Solidaires Sud Collectivités Territoriales 35

http://www.sud-ct35.org/

syndicat Sud Collectivités Territoriales 35
Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 mail : syndicat@sud-ct35.org

administration. Elle a aussi fortement contribué à implanter notre organisation dans les autres collectivités territoriales d'Ille-et-Vilaine.

Tout ce travail a donné des résultats comme le montrent les élections professionnelles de décembre 2014.

Dans les services départementaux, même s'il est vrai que la CFDT progresse en catégorie B, Sud reste l'organisation majoritaire. Dans les collectivités territoriales obligatoirement affiliées au CDG 35, l'implantation de Sud est significative avec une présence dans de nombreux comités techniques.

Mais, surtout, à Rennes Métropole-Ville-CCAS, en se présentant pour la première fois, Sud est la troisième organisation au comité technique avec 22% des voix et la première en catégorie C. Voilà de quoi donner des boutons à certains !

Sud, un syndicat gênant...

Forte de son implantation, la section de Rennes du syndicat Sud CT 35 mène actuellement des actions notamment avec les personnels des crèches municipales et du service de la propreté des rues. Les agents luttent contre la volonté des élus de diminuer les effectifs pour entrer dans le cadre fixé par l'État de réduction des budgets des collectivités territoriales.

Dans Ouest-France des 13 et 14 juin 2015, l'adjoint au maire de Rennes chargé du personnel déclare : *"Sud ne veut rien entendre et règle en plus ses comptes avec la CFDT. Sud veut se faire mousser."* Pas besoin de commenter ce qui apparaît comme une collusion évidente entre l'organisation syndicale citée et les élus de la Ville de Rennes.

Ceux-ci, comme les élus départementaux, sont les bons petits soldats de la politique gouvernementale.

A l'image de Laurent Berger, secrétaire national de la CFDT, ils répètent à l'envie qu'il n'y a pas actuellement, en France, de politique d'austérité. On n'est pas forcé de les croire !

mais un syndicat bien décidé à se faire entendre !

Sud n'acceptera jamais cette politique libérale qui pèse sur les plus faibles et qui met en péril le Service public.

Avec ses 600 adhérents, Sud CT 35 est une force qui compte dans les collectivités territoriales en Ille-et-Vilaine. Et nous avons bien l'intention de nous en servir pour défendre les intérêts des travailleurs.

A bon entendeur, salut !

On ne lâche rien !

Solidaires Sud Collectivités Territoriales 35